

①⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

①⑰ Numéro de dépôt: 85440036.3

①⑮ Int. Cl.⁴: **B 42 F 13/16**
B 42 F 13/00

①⑱ Date de dépôt: 29.05.85

①⑳ Priorité: 30.05.84 FR 8408970

①㉓ Date de publication de la demande:
18.12.85 Bulletin 85/51

①㉔ Etats contractants désignés:
AT DE GB IT NL

①㉑ Demandeur: **MECAREX, Etablissements A. Hertschuh, S.A.**
Rue du Brotsch Otterswiller
F-67700 Saverne(FR)

①㉒ Inventeur: **Littner, Michel**
70 rue des Tilleuls Schwebwiller
F-67440 Thal Marmoutier(FR)

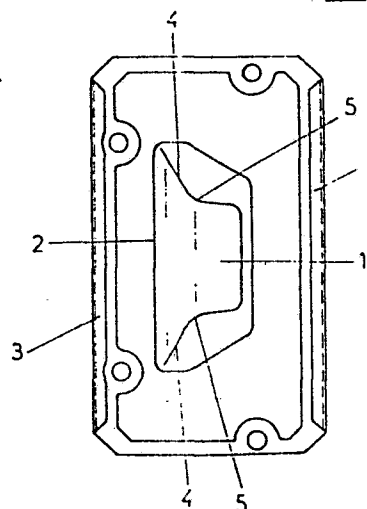
①㉕ Mandataire: **Nuss, Pierre**
10, rue Jacques Kablé
F-67000 Strasbourg(FR)

①㉖ **Plaquette de fixation pour anneaux amovibles de classeurs.**

①㉗ La présente invention concerne une plaquette de fixation pour anneaux amovibles de classeurs.

Plaquette caractérisée en ce que les côtés latéraux de la languette (1) sont raccordés à des sections obliques (4) de liaison à la ligne de pliage (2) par des arcs de cercle (5) à grand rayon.

Fig.1



MECAREX, Etablissements A. HERTSCHUH, S.A.

Rue du Brotsch, OTTERSWILLER 67700 SAVERNE

Plaquette de fixation pour anneaux amovibles de classeurs

La présente invention concerne le domaine des accessoires de bureaux, en particulier des classeurs à anneaux à manoeuvre par levier, et a pour objet une plaquette de fixation pour anneaux amovibles de tels classeurs.

5 Actuellement, dans les classeurs existant de ce genre, destinés plus particulièrement à l'exportation, les anneaux et leur mécanisme de manoeuvre à levier sont généralement conditionnés séparément des chemises, par exemple dans des sacs, les chemises étant empilées à plat dans des
10 emballages en carton, ou autre. Ainsi, l'encombrement au transport et en stockage intermédiaire est notablement réduit, et les frais relatifs à ces transports et stockage sont réduits en conséquence.

Les anneaux et leur mécanisme de manoeuvre sont
15 montés dans les chemises par insertion de leur platine-support entre les bords longitudinaux recourbés d'une plaquette de fixation solidaire de la chemise et munie d'une languette élastique s'appuyant sur la face inférieure de la platine-support et assurant son blocage en position,
20 des butées de fin de course pouvant être prévues, en outre, pour assurer le centrage correct de ladite platine-support.

Il existe également des plaquettes de fixation, dans lesquelles le blocage et le centrage sont réalisés au moyen d'appendices en saillie.

25 Dans le cas d'utilisation d'une languette élastique, celle-ci nécessite généralement d'être comprimée

d'une main pendant l'insertion de la platine-support au moyen de l'autre main, de sorte qu'il peut se produire un coincement malencontreux des doigts avec risque de blessure.

5 Dans le cas de mise en oeuvre de platines-supports comportant des appendices en saillie, ils bloquent la plaquette de fixation de manière définitive et empêchent ainsi tout démontage non destructif.

La présente invention a pour but de pallier ces
10 inconvénients :

Elle a, en effet, pour objet une plaquette de fixation pour anneaux amovibles de classeurs comportant une languette centrale élastique en saillie par rapport au plan de la plaquette et reliée à cette dernière suivant une ligne
15 de pliage, et des bords longitudinaux recourbés de guidage, caractérisée en ce que les côtés latéraux de la plaquette sont raccordés à des sections obliques de liaison à la ligne de pliage par des arcs de cercle à grand rayon.

L'invention sera mieux comprise grâce à la
20 description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et expliqué avec référence au dessin schématique annexé, dans lequel :

la figure 1 est une vue en plan d'une plaquette conforme à
25 l'invention, et

la figure 2 est une vue en coupe transversale de la plaquette suivant la figure 1.

Les figures du dessin annexé représentent une plaquette de fixation pour anneaux amovibles de classeurs,
30 qui comporte, d'une part, une languette centrale élastique 1 en saillie par rapport au plan de la plaquette et reliée à celle-ci suivant une ligne de pliage 2, et, d'autre part, des bords longitudinaux recourbés 3 de guidage d'une platine-support des anneaux et de leur mécanisme de manoeuvre.
35 vre.

Conformément à l'invention, les côtés latéraux de la languette 1 sont raccordés à des sections obliques 4 de liaison à la ligne de pliage 2 par des arcs de cercle à

grand rayon 5.

Grâce à ce mode de réalisation, le bord de la platine-support, entrant en contact avec la languette 1, appuie progressivement sur cette dernière, d'abord par action sur une section oblique 4, puis sur le rayon 5 y raccordé, et, dans un dernier temps, en fin de course sur le côté, de sorte que sa mise en place est facilitée et peut être accomplie simplement à une seule main.

En outre, l'engagement d'une seule main est également facilité par le fait que la ligne de pliage de la languette n'est pas dans le même plan que celui de la semelle du mécanisme à l'introduction. Ainsi dès que le mécanisme vient au contact de la languette lors de sa mise en place, il est déjà possible de profiter du bras de levier provoqué par la différence entre les deux plans, ce qui permet d'atténuer l'effort à fournir.

Le fait que la ligne de pliage de la languette ne soit pas dans le même plan que la face supérieure permet également à la languette de s'escamoter plus facilement, à l'introduction du mécanisme, que dans les autres dispositifs connus.

Enfin, la grande longueur de la ligne de pliage par rapport aux dispositifs existants, et le fait que la languette soit également raccordée à la partie plane par un grand rayon lui confère une élasticité nettement améliorée par rapport à celle des dispositifs existants et entraîne une longévité accrue de la pièce.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté au dessin annexé. Des modifications restent possibles, du point de vue de la constitution des divers éléments, ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

- R E V E N D I C A T I O N -

Plaquette de fixation pour anneaux amovibles de classeurs comportant une languette centrale élastique (1) en saillie par rapport au plan de la plaquette et reliée à cette dernière suivant une ligne de pliage (2), et des bords 5 longitudinaux recourbés de guidage (3), caractérisée en ce que les côtés latéraux de la languette (1) sont raccordés à des sections obliques (4) de liaison à la ligne de pliage (2) par des arcs de cercle (5) à grand rayon conférant à la languette une élasticité nettement améliorée et entraînant 10 une longévité accrue de la plaquette.

Fig. 1

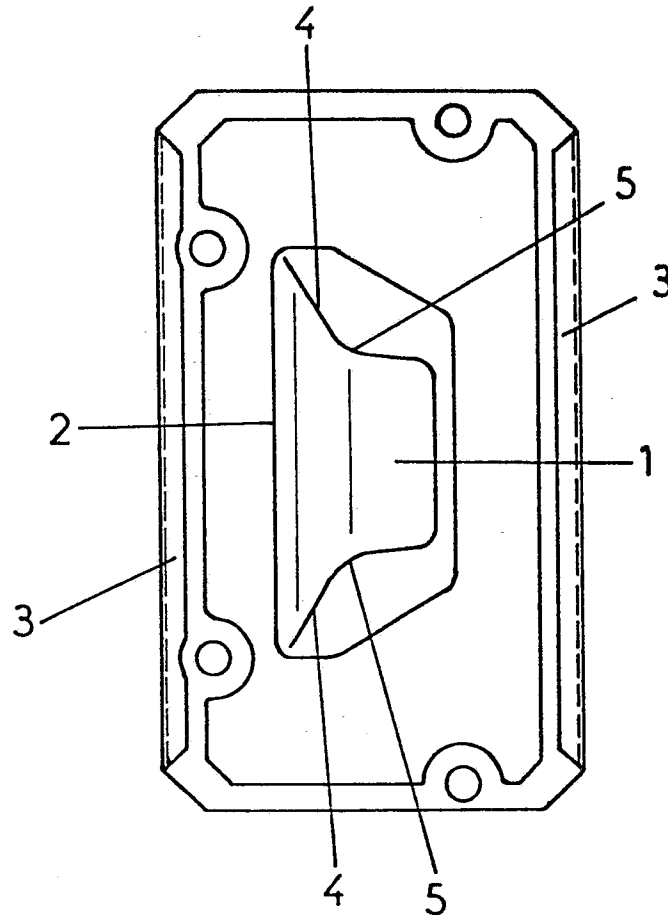
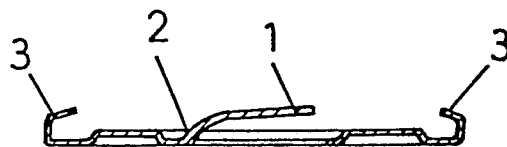


Fig. 2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0165193

Numero de la demande

EP 85 44 0036

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 4)
Y	FR-A-2 225 297 (LOUIS LEITZ) * En entier *	1	B 42 F 13/16 B 42 F 13/00
Y	FR-A- 334 555 (HEYDERMANN) * En entier *	1	
A	FR-A-2 291 042 (SOCIETE INDUSTRIELLE D'ARTICLES METALLIQUES) * En entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 4)
			B 42 F
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 26-08-1985	Examineur MEULEMANS J.P.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	